

Terre et Mer

AN DOUAR HAG AR MOR

Bulletin Municipal de la ville de Guidel

Janvier 2010

n° 61



Joyeux Noël
Nedeleg Laouen

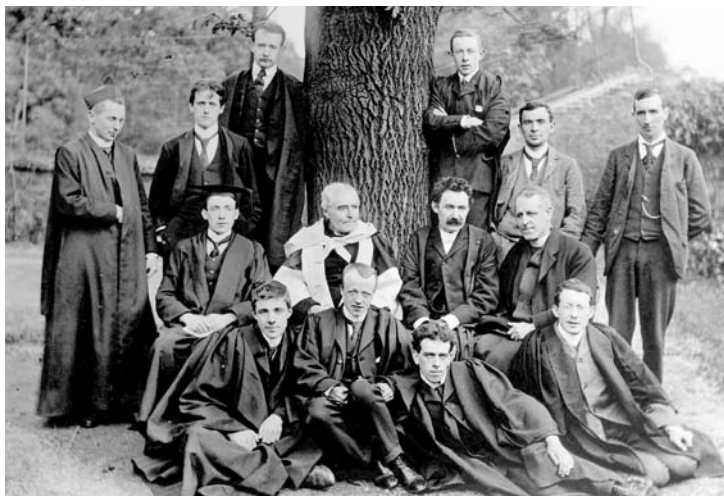
Bonne Année
Blead mat

Edouard Cadic...

un «enfant de Locmaria»

EDOUARD CADIC, un « enfant de Locmaria », peu connu à Guidel, mais très célèbre à Dublin !

Né le 12 Avril 1858 au « Moulin de Locmaria » (près de Bothané) où ses parents étaient meuniers, le jeune **Edouard CADIC** a passé son enfance à Guidel avant de se rendre à Ste Anne d'Auray, puis à Paris pour y poursuivre des études de littérature.



1902 Cette photo de James Joyce étudiant intitulée : « Portrait de groupe au collège Universitaire de Dublin » est issue de la « Literary File Photography collection » du Harry Ranson Center / Université du Texas à Austin. James Joyce, qui a alors à peine 20 ans y est le second à partir de la gauche. Le Professeur Edouard Cadic, reconnaissable à sa moustache brune, y est assis entre les Révérends E. Hoggan et James Darlington.

Quelques années plus tard, il embarqua pour l'Irlande où il mènera une grande carrière de professeur de littérature française. Examineur à l'Université Royale d'Irlande à Dublin, il y a enseigné à quelques futures grandes personnalités : **George Clancy** qui allait devenir par la suite Maire de Limerick et mourut sous les balles anglaises lors d'une manifestation pour l'indépendance de son pays (Mars 1921), **Seamus Kelly** et surtout **James Joyce**. Peu connu en France, mais assez célèbre en Irlande, surtout dans les milieux intellectuels, **Edouard Cadic** doit, en effet, une grande part de sa notoriété irlandaise à sa proximité avec **James Joyce**, son élève pendant plusieurs années, qui lui était assez attaché et allait devenir plus tard le célèbre poète et romancier irlandais auteur de « Gens de Dublin » (Dubliners), « Ulysse » etc...

Sensible à la littérature bretonne, **Edouard Cadic** était en contact régulier avec quelques auteurs de l'époque : **Anatole Le Braz**, **Charles Le Goffic**, etc... Au moment de sa mort à Dublin (Janvier 1914), **Edouard Cadic** n'oublia pas sa commune natale à laquelle il fit un legs important destiné aux pauvres dont il voulait « soulager la misère »... Reconnaisante, la Municipalité de Guidel attribua son nom à une place publique toujours présente mais qui n'existe plus sous son nom de « Place CADIC ». (Pour être précis, il s'agit de l'espace situé à la jonction de la Rue Marc Mouëlo, - alors Rue de la Poste - de la Place de Polignac et de la Rue des Prêtres).

Pour Histoire et Patrimoine de Guidel / HPG

J. DANIEL

SOMMAIRE

○ Histoire Edouard Cadic	P. 2	● Parole à l'Opposition	P. 12
● Edito du Maire	P. 3	● A l'honneur	P. 13
○ Travaux	P. 4	● Evènements récents	P. 14/15
● Assainissement	P. 5	● Evènements à venir	P. 16
● Agenda 21	P. 6/7	○ Patrimoine	P. 17
● Conseil Municipal des enfants	P. 8	● Infos Utiles/Etat civil	P. 18
● Du jazz à l'école	P. 9	○ Espace Avalon	P. 19
● L'Estran	P. 10/11	● Horaires d'ouverture des services municipaux	P. 20



François Aubertin
Maire

Le mot du Maire

Chères Guidéloises, Chers Guidélois,

Parce que le gouvernement de notre pays a souhaité réagir fortement à la crise mondiale, en mettant en place un plan de relance, dans lequel les collectivités locales ont pu jouer un rôle, la ville de Guidel a connu, en 2009, une année faste.

Puisque le remboursement anticipé de TVA a dopé le budget d'investissement, puisque la dotation globale servie par l'Etat est demeurée à un niveau élevé, l'équilibre budgétaire a pu être atteint, et de nombreuses réalisations mises en service, cela avec des taux d'imposition stables, et une fiscalité plutôt plus basse que la moyenne.

Ainsi, le quartier des Cinq chemins a été réhabilité, de nombreuses voiries refaites (le Clech à Kernod, St Michel à Locmaria, Brunénant...) des bâtiments ont été construits (vestiaires de la salle III de Prat Foen, hangar aux services techniques, extension du hangar à boues de la station d'épuration...), le fleurissement a été amélioré et la sécurité aux abords de l'école de Prat Foen renforcée.

Et l'année a été mise à profit pour préparer l'avenir.

Poursuite des réflexions en terme d'urbanisme (travail sur le PLU, révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols en vue d'accueillir éventuellement le FCL, mise en place de Zones d'aménagement concerté pour étendre le centre ville et se préparer aux enjeux de demain ; lancement de programmes de logements sociaux et de développement durable (travail sur l'Agenda 21, porteur d'actions qui seront à terme génératrices d'économie, de bien être et de qualité de vie pour tous).

La vie collective, culturelle, associative, s'est renforcée, fondée sur une offre diversifiée, avec le succès de fréquentation de L'ESTRAN tandis que les écoliers ont apprécié la piscine de Guidel.

Pour résumer, l'année 2009 a été riche, à tous points de vue.

Toute différente sera l'année 2010, et probablement les suivantes, ne nous le cachons pas !

Il n'était pas possible que la crise internationale, tôt ou tard ne nous atteigne pas, nous aussi.

Cela se manifestera sous deux aspects :

- le plan de relance n'est pas reconduit, et le budget n'en sera pas abondé en 2010.
- bien au contraire, l'impécuniosité de l'Etat dont le premier impératif est la réduction de la dette publique, l'amènera à réduire ses concours aux collectivités locales. L'étude que nous avons fait réaliser nous montre que bientôt, les dotations à la ville seront fortement réduites.

Compenser cette baisse par une hausse des taux d'imposition locale conduirait à les majorer fortement.

Cela paraît tout à fait impossible, dans le contexte de stagnation du niveau de vie des ménages, déjà très sollicités par ailleurs.

Aussi c'est dans trois directions que nous proposerons au Conseil Municipal d'agir :

- en décidant une hausse raisonnable,
- en étalant le programme d'investissement, quitte à provoquer d'inévitables frustrations ;
- en maintenant les dépenses de fonctionnement au plus juste.

Cela n'empêchera pas de réaliser en 2010 des investissements obligatoires, comme :

- l'aménagement des espaces publics de Guidel Plages, pour lequel nous sommes engagés dans un programme subventionné qui viendra accompagner la construction de l'immeuble dans lequel sera transférée la galerie marchande,
- la réfection de diverses voiries,
- l'extension du réseau d'assainissement.

L'année sera aussi mise à profit pour arrêter le Plan Local d'Urbanisme (PLU), préciser les contenus des Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), finaliser le programme d'actions de l'Agenda 21.

Par ailleurs on verra débiter diverses opérations : complexe touristique sur le site du CGI, programme de construction rue du Général de Gaulle, et achèvement de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

La culture sera toujours en fête à L'ESTRAN, la vie associative demeurera bien sûr active, les services communaux continueront évidemment à assurer leurs missions.

Bref, les temps seront plus durs, mais l'essentiel assuré, même si nous devons réduire la toile.

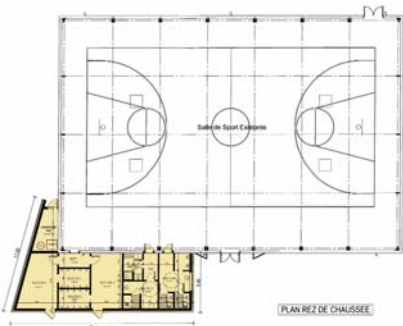
Il ne faudra pas perdre de vue les vraies valeurs que sont le sens des responsabilités, la fierté d'être Guidélois, Bretons, Français et Européens...

Parce que c'est souvent mieux ici qu'ailleurs !

À tour, bonne année 2010

Mise en place de vestiaires et de chauffage

Salle n°3 de Prat Foen



Comme le prouvent les investissements sportifs de loisirs ou de compétitions qui ont été réalisés ces dernières années par la ville de Guidel, le bon fonctionnement de la vie sportive guidéloise reste une des priorités de la municipalité.

L'implantation il y a trois ans d'une troisième salle de sport (aux normes règlementaires) puis cette année de vestiaires et de chauffage sur le site de Prat Foen vont permettre aux clubs et établissements scolaires d'évoluer dans de parfaites conditions.

Ces structures adaptées vont contribuer à promouvoir et conforter l'image dynamique et sportive de notre commune.

Les associations sportives guidéloises ont, elles aussi, un rôle important puisqu'elles contribuent également à cette notoriété en participant à des compétitions régionales pour le hand ball et basket ball et en préparation pour le volley ball.

La concertation et l'implication des associa-



tions concernées nous ont permis d'harmoniser les exigences budgétaires et le calendrier pour la réalisation de ces projets (salle et vestiaires).

Le coût global des travaux des nouveaux vestiaires de la salle 3 sur le site de Prat Foen s'élève à 210 000 euros subventionnés à hauteur de 15%. Les travaux ont été réalisés dans l'enveloppe budgétaire et les délais prévus. Une particularité : l'eau chaude est produite par l'énergie solaire.

Jacques GREVES,
Adjoint aux sports et à la jeunesse.

Des trottoirs et des accotements propres

où il fait bon marcher



La propreté de nos maisons, côté rue dans les agglomérations ou côté route dans les hameaux, ce n'est pas seulement des murs bien ravalés, des fenêtres bien peintes et des fleurs bien soignées. C'est aussi des trottoirs et des accotements nettoyés, désherbés, sans déchets, sans déjections d'animaux, sans affichages sauvages.

Comme cela se fait dans la plupart des villes, un arrêté communal en date du 18 novembre 2009 confie à chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, le devoir d'assurer lui-même la propreté de l'espace au droit de sa façade. En agglomération il s'agit des trottoirs, dans les villages et les hameaux cela concerne l'accotement entre la façade et la route.

Sans rentrer dans le détail de cet arrêté que vous trouverez sur le site Internet de Guidel (guidel.com, onglet vie municipale / les arrêtés municipaux), retenons l'essentiel des sept articles qui précisent les devoirs des guidélois :

- 1.- L'entretien des trottoirs et accotements commence par le balayage, le désherbage et le ramassage des saletés et des déchets.
- 2.- Les branchages et les racines qui débordent sur les trottoirs et les accotements doivent être coupés au droit de la propriété.
- 3.- S'il neige ou s'il gèle, c'est à chacun de dégager un passage pour les piétons.
- 4.- Ceux qui ont des animaux doivent ramasser leurs déjections éventuelles laissées sur les espaces publics, y compris les espaces verts et les chemins piétonniers.

Tous à vos balais !

Pour beaucoup cela tombe sous le sens, et ils s'y emploient depuis longtemps. On ne peut que s'en réjouir et les féliciter. Pour d'autres ils n'y pensaient sans doute pas, mais il n'est pas trop tard pour s'y mettre. Mais n'oublions pas ceux de nos voisins proches qui n'ont plus la santé et la force pour le faire : la citoyenneté dont il était question dans le précédent bulletin ne consiste-t-elle pas à balayer un peu plus loin que devant notre porte, et à prendre à notre charge leur bout de trottoir.

**A vos balais, vos pelles
et vos râteaux ...
pour une commune propre.**

- 5.- L'affichage sur la voie publique, tout comme la distribution de prospectus (y compris sur les voitures) ne sont pas autorisés. Un nouveau Règlement Local de Publicité est en cours d'élaboration et précisera ces dispositions.
- 6.- Ces règles s'appliquent tout autant au cafés, restaurants et commerces auxquels une partie de domaine public a été concédée.
- 7.- De la même façon les entreprises de travaux publics et les exploitants agricoles ont le devoir de maintenir propre la voie publique aux abords de leurs chantiers et des terrains qu'ils exploitent.

Emmanuel JANSSEN,
Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme



Station d'épuration et assainissement collectif à Guidel

Depuis quelques mois, plusieurs chantiers sont engagés au sujet de l'assainissement collectif sur notre ville (Plan de zonage, hangar de la station de Kergroise...). La parution du bulletin municipal « Terre et Mer » est une bonne occasion de faire le point sur ces questions parfois difficiles, dont on parle peu mais qui pourtant nous concernent tous et toutes... Les enjeux y sont nombreux et importants pour l'avenir (gestion et qualité de l'eau, environnement...). Essayons donc d'y voir un peu plus clair...

Plan de zonage – assainissement

Établi en 1997, ce plan de zonage n'est plus à jour et doit être réactualisé dans 2 directions précises :

- La validation de situations modifiées ces dernières années et non-inscrites (raccordement des villages de Billerit / Bellamer / Beg Nénez / Coat Er Malo...).

- Les prévisions de raccordement de nouveaux secteurs.

Les démarches sont en cours et leurs résultats nous seront communiqués début Janvier 2010.

Tous les secteurs étudiés ne seront pas raccordés automatiquement.

Parmi les villages dont le raccordement est envisagé, certains revêtent une importance particulière, notamment Trézéléguen, Mané-Cohal, Coat Coff situés près des futurs captages d'eaux souterraines à St Mathieu (périmètres de protection, ...).

Travaux en cours à la station d'épuration

Agrandissement du hangar de stockage des boues. Ces travaux, attendus depuis longtemps vont doubler notre capacité de stockage des boues qui passera de 6 à 12 mois, comme l'exige la loi, désormais.

Autres travaux :

- Renforcement de la filière de traitement des boues ;
- Installation d'une centrifugeuse ;
- Pré-chaulage ;
- Etc...

Coût de l'opération : 700 000 € HT
Mise en service : 1^{er} Trimestre 2010.

Conclusion

Qu'on ne s'y trompe pas, derrière cette présentation simplifiée des démarches engagées pour notre dispositif global d'assainissement se trouve un projet assez complexe des points de vue administratif, technique, écologique et financier.

Conçu pour agrandir notre station d'épuration et la porter à **18 000 Eh** (*) (elle est aujourd'hui de 12 700 Eh), ce projet vise à doter notre ville d'un équipement majeur pour son avenir. Nous devons donc l'aborder sans prétention excessive, mais avec sérieux, sans hésiter à nous entourer des avis les plus autorisés.

Il ne nous faut pas oublier, en effet, son importance pour le maintien de la qualité de la vie et de l'environnement à GUIDEL. Nous en reparlerons...

J. DANIEL, Adjoint au Maire, en charge de l'Environnement et du Développement durable

Situation actuelle

- Nombre d'abonnés au réseau d'Assainissement collectif : 4 192 (chiffre fin 2008)

- Relèvement du SPANC : Service Public de l'Assainissement non-collectif : 850 (Chiffre SIGESE)

TOTAL : 5 042 abonnés

Taux de raccordement à l'assainissement collectif : 83 %.

Ça bouge !!!

Préparation de agrandissement de station d'épuration

Conséquence directe de l'augmentation de notre population, cet agrandissement, en cours de préparation depuis plusieurs mois, est mené en tenant compte de 2 points essentiels.

- * Le renouvellement de l'autorisation de rejet des eaux de la station dans les ruisseaux de l'Orven puis de La Saudraye (l'ancien arrêté signé en 1994 était valable pendant 15 ans et se termine au 31/12/2009. Nous bénéficierons alors d'une autorisation provisoire).

- * Le nouveau dimensionnement de la station et la modification des processus de traitements qui y seront appliqués. Il nous faut, en effet, respecter scrupuleusement les nouvelles normes administratives en vigueur, qui découlent du Code de l'environnement (Oct. 2005), de la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques - Déc. 2006), et de directives européennes sur les mesures compensatoires pour des atteintes à l'environnement.

Nous devons, enfin, intégrer les études sur l'eau, prévues sur la Saudraye (études liées à la Réserve Régionale Naturelle, au Programme Natura 2000, au SAGE du Syndicat du Scorff). Elles vont en faire un des cours d'eau les plus analysés du Sud Bretagne.

Bref, nous aurons de multiples contraintes à respecter dans le seul et unique but de préserver la qualité de l'eau et de la maintenir à son bon niveau actuel.

Et Lann Bihoué ?

Evoqué à plusieurs reprises, le raccordement de la Base Militaire de Lann Bihoué à notre réseau d'assainissement collectif pourrait s'envisager. Divers échanges ont déjà eu lieu à ce sujet et des professionnels de la base ont déjà pris part aux réunions du groupe de travail.

Rien n'est toutefois décidé à ce jour, il nous faut, en effet, obtenir avant tout autre chose, un accord écrit de l'autorité militaire assurant qu'elle prendra en charge le surcoût entraîné par ce raccordement qui ne peut être à la charge de notre ville...



Un travail discret, mais permanent

Un travail discret, mais permanent en faveur du développement durable dans notre vie quotidienne

Quelques exemples d'actions spécifiques



Des opérations semblables vont être prochainement menées vers les bâtiments publics pour une « gestion économe des consommations d'électricité et de gaz ». L'éclairage public fait l'objet de débats et devrait aboutir à un plan de gestion raisonnée et mieux adaptée qui sera proposé début 2010.

“Par leur proximité et leur rôle fondamental d'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens, les collectivités sont en première ligne pour faire prendre en compte et mettre en œuvre le développement durable dans les politiques locales...”

Cette phrase tirée d'un document officiel de présentation des démarches d'Agenda 21 menée par des communes et des villes de taille moyenne (texte de l'AFNOR, dans une lettre aux maires et élus locaux, Avril- Mai 2009) pourrait fort bien s'appliquer à Guidel, et à ce que nous y faisons dans le cadre de notre Agenda 21. En effet, après la période d'interruption liée à la saison

estivale, nous avons repris normalement le cours de nos activités habituelles. Les ateliers thématiques se sont tous réunis plusieurs fois et les initiatives déjà engagées se sont poursuivies.

Une réunion du Conseil du Développement Durable a permis de revenir sur les travaux des différents groupes et de valider de nombreux projets d'actions bientôt mis en œuvre. La parution de ce numéro du bulletin municipal « Terre et Mer » est une bonne occasion de faire un point global sur cette démarche et de continuer à y sensibiliser et faire participer le plus grand nombre.

Atelier “Gestion des énergies” :

La participation de notre ville au dispositif **ECOWATT**, mis en œuvre sur la Bretagne par ERDF, en partenariat avec la Préfecture de la région, le Conseil Régional et l'ADEME.

Il s'agit d'une action simple d'incitation à la limitation de la consommation d'électricité, pour les alertes dans des périodes de très forte demande.

A l'instar de plusieurs collectivités engagées en faveur des économies d'énergie, la ville de Guidel a relié depuis plusieurs mois son site internet à celui du dispositif ECOWATT. Il est ainsi possible à celles et ceux qui le souhaitent d'être informés sur les nécessités de réduction de la consommation électrique aux heures de pointe, surtout le soir entre 17 h et 20 h.

En accord avec le Conseil de Développement Durable, toutes les personnes qui le souhaitent vont pouvoir recevoir à domicile les informations sur cette démarche. Il suffit pour cela qu'elles communiquent leur e-mail à l'adresse suivante : agenda21local@mairie-guidel.fr

Guidel a participé à **une opération pilote d'économies d'eau** menée par le Syndicat Départemental de l'Eau du Morbihan en partenariat avec Egis eau.

Un diagnostic des consommations d'eau dans les bâtiments communaux a été établi et des préconisations visant à réduire les consommations ont été faites. Une réorganisation des branchements est en cours et la ville prévoit également de se doter d'équipements hydro économes ainsi que de cuves de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces vert, l'entretien et le nettoyage des véhicules et voiries.

Atelier “Déchets, recyclage et valorisation” :

Les membres de cet atelier concentrent actuellement leurs efforts sur la collecte de données, auprès de Cap l'Orient, en vue de l'établissement d'un « diagnostic local » de nos collectes de déchets.



La diminution de leurs volumes de production doit être, en effet, recherchée pour permettre à notre ville d'atteindre le plus vite possible, au sein de Cap l'Orient, les objectifs fixés pour les collectivités par le Grenelle de l'Environnement.

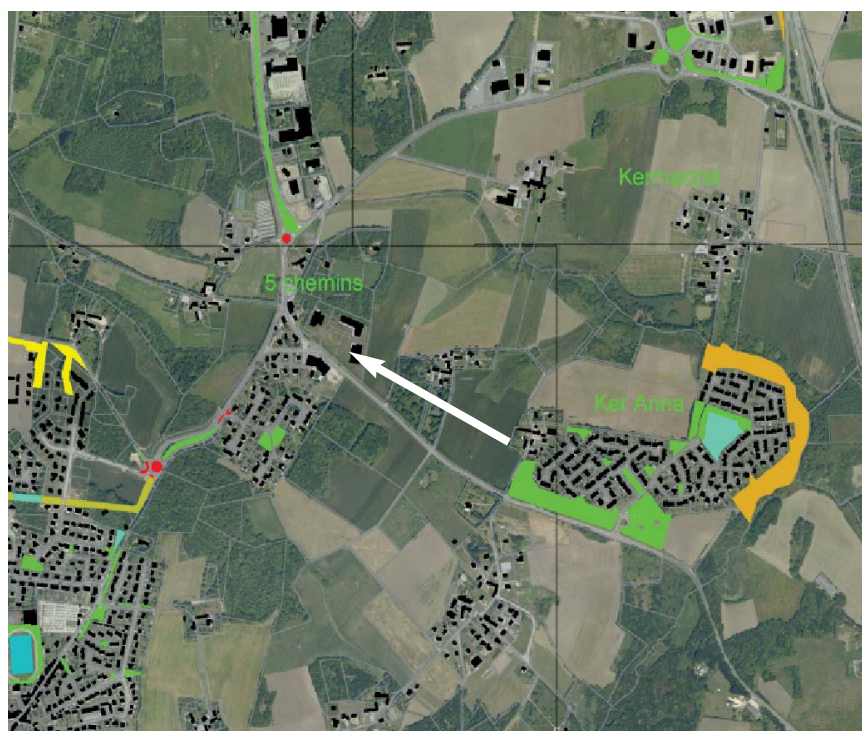
Régulièrement évalués et mesurés par les membres de l'Atelier 21, ces résultats donneront lieu à la mise en place d'actions spécifiques sur différents secteurs de la ville.

Atelier “Lutte contre toutes les pollutions” :

**L'été 2009 des plages
Qualité des eaux de baignade**

Nous y avons validé une action sur la qualité des eaux de baignade. Elle sera d'autant plus nécessaire que l'entrée en application en 2010, d'une circulaire européenne sur ce sujet nous imposera de nouvelles normes et conduira les pouvoirs publics à interdire à la baignade les plages qui ne répondront pas à ces nouvelles exigences. Nous avons déjà commencé à travailler sur ce sujet (voir le site Guidel.com), cependant pour renforcer notre engagement en ce sens, un groupe de travail va être prochainement créé pour porter l'ensemble de cette démarche. Composé de membres de l'Atelier 21, ce groupe comprendra des membres de services publics, d'entreprises, et d'associations représentant les usagers des plages, de l'eau de baignade (l'Ecole de surf WSA, le Village de Vacances Belambra, etc....). Des places y restent disponibles, faites-vous connaître à l'adresse suivante :

agenda21local@mairie-guidel.fr



Un lieu ouvert aux guidelois(es) et une équipe dédiée à l'animation et la mise en œuvre de l'agenda 21 local de Guidel



Depuis septembre, Yann MATHEL et Catherine BODIC ont intégré l'équipe municipale pour y travailler sur l'agenda 21. Leur bureau est situé, 12 Place Polignac, ils vous y accueilleront avec plaisir.

Ateliers "Transports et Déplacements" et "Fleurissement et l'Embellissement de la Ville", une action importante sera menée en 2010 sur le secteur de Ker-Anna :

Cette action aura pour buts :

De favoriser la pratique de déplacement doux entre ce secteur et Guidel :

- Création d'une liaison pédestre Ker-Anna- Zone commerciale des 5 Chemins.
- Aménagement d'une voie verte autour du quartier.

De renforcer la prise en compte de l'environnement vert et naturel de ce secteur.

Un groupe de travail spécifique va être lancé au début 2010.

Il comprendra des membres des 2 ateliers précités, des agents municipaux des services de voirie et des espaces verts, des représentants de la population de Ker-Anna, sous une forme à déterminer.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de :

agenda21local@mairie-guidel.fr

Notre objectif est d'y réaliser l'édition 2010 de l'opération « Un enfant – un arbre ».

Près de 30 actions ont été validées par le Conseil de Développement Durable du 19/11/09. Elles constitueront la trame de notre agenda 21 en cours de rédaction et qui devrait être près pour l'été prochain.

Pour plus de détails sur ces actions ainsi que sur l'ensemble des travaux de l'agenda 21 : voir le site www.guidel.com.

J. DANIEL, - P. CORMIER, - Y. MATHEL, C.BODIC

La mise en place de notre agenda 21 local implique la participation du plus grand nombre. Aussi nous invitons les personnes souhaitant s'y impliquer à se faire connaître auprès de :

agenda21local@mairie-guidel.fr

L'Agenda 21 n'existe pas sans ses dimensions sociale et économique. Une commission « sociale » va prochainement commencer à travailler sur cette question.

Composée d'une quinzaine de personnes, cette commission va prendre appui sur l'équipe d'animation de l'Agenda 21 et le CCAS de Guidel.

Parmi les premiers points de travail évoqués figurent :

- la mise en place de « Jardins partagés » sur certains espaces publics de Guidel ;
 - l'organisation d'une action en faveur de la « co-location intergénérationnelle », en lien avec le PIJ de Guidel, le BIT, ...
 - du covoiturage à destination de demandeurs d'emploi et de personnes en démarche d'insertion.
 - des actions pour les économies d'énergies dans les logements sociaux.
- Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de :
- agenda21local@mairie-guidel.fr

Premier Conseil Municipal des enfants

2009 est le trentième anniversaire de la création des conseils municipaux d'enfants. Instauré par Alfred Muller dans sa ville alsacienne, le Conseil municipal d'enfants est devenu incontournable dans la ville. Les communes de Cap Lorient sont nombreuses à avoir créé le leur : Lorient il y a 20 ans, Quéven, Lanester... Lors de la campagne électorale, les 3 listes en concurrence proposaient toutes la création d'un Conseil municipal d'enfants dans leur programme.



Le but du Conseil Municipal des enfants est de représenter les enfants de GUIDEL, de construire des projets, de formuler des propositions. En outre, cela éduque à la citoyenneté et les fait participer à la vie de leur commune.

Le 22 Octobre 2009, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles de Prat-Foën et de Notre Dame des Victoires, sont venus voter en Mairie pour élire 36 de leurs représentants au Conseil Municipal

1ère séance

Le premier Conseil Municipal des enfants s'est réuni en présence de nombreux élus. Les enfants se sont présentés et se sont engagés dans une des trois commissions créées : commission sports, loisirs, commission environnement, travaux, sécurité et commission animations, social, écoles.

des enfants : 18 élèves de chaque école : 18 filles et 18 garçons. Ils sont élus pour 2 ans. Ils devaient présenter leur carte électorale pour pouvoir participer au scrutin. Avant cela, ils avaient décliné leurs programmes sur des affiches exposées dans les classes et à la mairie.

Les commissions se sont réunies une fois avant les vacances d'hiver. Elles sont animées par le Responsable du service jeunesse, Mr Eric OLSEM.

Les enfants nous ont parlé de leurs préoccupations : pistes cyclables, terrain de bi cross, skate, parc de jeux (city park) mais aussi tri des déchets, protection de la nature, covoiturage, échanges avec les autres générations. Ils ont des idées bien à eux, posent beaucoup de questions et parfois ont les mêmes demandes que les adultes : « on veut un parc naturel », « une salle de cinéma », « plus de pistes cyclables », « plus de poubelles dans les rues », « faire des parties de pétanque ou de ping-pong entre enfants et adultes », « interdire les chiens sur les plages ». « mettre plus de panneaux attention aux enfants »...

Après les fêtes, les élus se réuniront à nouveau avant de présenter au conseil municipal des enfants leurs projets.

Françoise BALLESTER
Adjointe aux Affaires Scolaires et à l'Enfance



A coup sûr les médias ne développent pas le goût de la découverte musicale chez les enfants. Tubes calibrés et produits de l'industrie musicale forment les jeunes téléspectateurs aux mécanismes de la consommation plutôt qu'au plaisir de l'écoute...

L'ambition de L'ESTRAN est de proposer aux jeunes spectateurs des œuvres musicales différentes des standards imposés, d'éveiller les sensations que procure la musique vivante — telle que le jazz — et de libérer l'écoute et le geste en ateliers avec les artistes présents à Guidel. Pour démontrer que le jazz, à la fois musique populaire et musique savante, sérieuse mais espiègle, respectueuse mais iconoclaste, est bien un genre accessible pour peu que l'on tende l'oreille...



plage/ciel/parapluie de Météo Songs

Jazzarium joue dans la cour des petits !

Il s'agit d'une première à Guidel, cinq classes des écoles publiques et privées vont collaborer à la création d'un spectacle professionnel, accompagnant des « jazzmen » sur scène... Le sextet Jazzarium, en résidence durant une saison à L'ESTRAN, emmène les enfants des écoles primaires dans le sillage de son dernier opus : Météo Songs. À partir du matériau de construction de Météo Songs, les événements climatiques, le sextet accompagne toute l'année les enfants dans leur démarche de création, au moyen d'outils les plus variés : musique corporelle mais aussi « lutherie sauvage » donnent lieu à des inventions sonores. Dessins, poésies, photos et vidéos naissent de l'imagination des enfants.

Pour exemple, l'enseignante Stéphanie Perret a souhaité s'engager avec ses élèves de CE1 de l'école publique de Prat-Foën dans la réalisation de 4 à 5 films en animation de moins d'une minute, en prélude à certains des morceaux. Ainsi le premier story-board de Ode à Eole a déjà été réalisé, suite au travail d'écoute des élèves qui ont alors imaginé un synopsis ! Les élèves de Michel Le Ténier vont, eux, imaginer un monde poétique fait de mots et de photos.

À raison d'une heure d'atelier de musique pour chaque rencontre dans l'école Notre-Dame des Victoires, les élèves des classes de Jean-Yves Le Roy, Sylvie Naboulet et Nathalie Le Puil trouvent la première rencontre de courte durée ! Le saxophoniste Guillaume Saint-James apprend rapidement aux enfants un langage commun (grave-aigu, fort-faible) et les invite à exprimer leurs impressions à l'audition du même Ode à Eole... De manière incroyable, et dès les premiers mots, les élèves de chaque classe se retrouvent à évoquer des impressions similaires ! Ils entendent tous, dans la trompette de Geoffroy Tamisier, un vent chaud et régulier, aux accents mélancoliques... Des réactions surprenantes de poésie émergent : « cela me rappelle une musique... que je n'ai jamais entendue », « qu'il est beau le son du vent... », « quand il y a du vent, c'est le bonheur ! ».

Guillaume Saint-James leur propose alors de reproduire le vent ! Chacun souffle, siffle, et se prend au jeu. Guillaume Saint-James a également apporté un ensemble d'instruments de percussion. Chacun des élèves est invité à s'emparer et à proposer si, d'une manière ou d'une autre, il peut s'en servir pour reproduire une impression de vent :

caresser, frotter, plutôt que frapper ; détourner l'instrument pour souffler dans son volume et en tirer un son différent.

Au terme de ce travail de création sonore et visuelle, les enfants seront sur scène aux côtés des musiciens pour le concert du **vendredi 28 mai** à L'ESTRAN. Une expérience inoubliable pour chacun.



« Guillaume Saint-James et la réalisatrice Muriel Coulin s'entretiennent avec l'enseignante et les élèves lors du premier atelier ».

6 musiciens	131 enfants
7 enseignants	40 heures d'ateliers
3 répétitions	1 concert !

Le swing au collège...

Partageant depuis une dizaine d'années leur passion du jazz et des standards, Peter Butler et Alain Bernard viennent d'enregistrer un album intitulé Jazz Me A New Song, aux mélodies et textes originaux, dans la plus pure tradition du swing. Ils donneront le premier concert de ce nouvel album à L'ESTRAN le 12 février prochain, après une semaine de répétitions sur place.

Nous leur avons proposé d'animer un atelier d'écriture d'une chanson-jazz en anglais pour des collégiens de Guidel. Une enseignante du collège Saint-Jean, Gaëlle Le Guen, s'est emparée du projet : une classe de troisième travaille actuellement avec Peter Butler à l'écriture d'un texte à plusieurs mains. Alain Bernard posera les siennes sur le clavier d'un piano pour les accompagner... La surprise naîtra lors du concert du 12 février, après quelques répétitions sur scène, avec cette chanson originale interprétée par leurs auteurs, en compagnie du quartet.

Xavier LE JEUNE,
Directeur de L'ESTRAN.

Pour ces projets, L'ESTRAN - Ville de Guidel bénéficie du soutien du ministère de la Culture – DRAC Bretagne au titre de l'action éducative autour du jazz et des musiques improvisées, et du Conseil régional de Bretagne pour l'accompagnement des projets professionnels en jazz et musiques improvisées.



L'ESTRAN

COMPLET!

L'ESTRAN a débuté sa seconde saison de spectacles. De nombreuses soirées ont d'ores et déjà affiché salle comble : Lyambiko, Veronica & The red serenaders, Le Joueur de Flûte de Hamelin, NougaroMage, Le Ravissement d'Adèle,... confirmant l'engouement suscité par la qualité de la programmation. Une raison de plus pour réserver dès à présent vos billets pour le reste de la saison, jusque mai 2010...

www.lestran.net



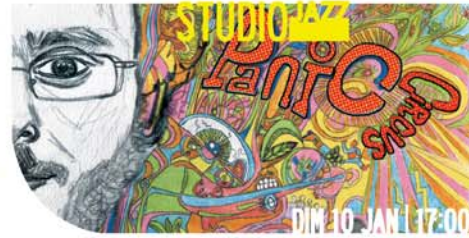
*pour écouter des extraits puis réserver
ou acheter vos billets en ligne*

Pour tous ceux qui n'auraient pas le temps de venir retirer leurs billets à l'avance ou pour économiser un déplacement, nous offrons à partir de notre site www.lestran.net un service sécurisé de vente en ligne des billets grâce au prestataire Digitick (pour les spectacles proposés par la Ville uniquement, hors concerts de la Fondation Polignac et les spectacles de Coup de Torchon).

À partir de la page consacrée au spectacle de votre choix sur notre site, cliquez sur «Achat en ligne» et laissez-vous guider jusqu'au paiement par carte bancaire. Une commission financière de 1,00 € à 1,70 € par billet vous sera facturée en sus par notre prestataire. Vous imprimerez chez vous vos billets ou téléchargerez leur codes-barres sur votre téléphone mobile.

> l'achat de billets à tarif réduit est soumis à la présentation d'un justificatif lors de l'entrée en salle.

> le tarif FAMILLE n'est pas accessible par ce service.



PANIC CIRCUS venez découvrir le premier album jazz pop-rock d'Alexandre Saada, remarqué par la critique, accompagné de Sophie Alour, Jean-Daniel Botta et Laurent Robin + **MÉTAL PIMENT** en première partie.



LE NOIR TE VA SI BIEN la compagnie Coup de Torchon invite la compagnie nantaise Nelly Daviaud pour sa 50^{ème} saison dans cette pièce de Jean Marsan.



INSPIRATIONS BRETONNES lumière sur les œuvres de compositeurs bretons du 20^{ème} siècle tels que Jean Cras, Paul Ladmirault, Paul Le Flem, Jeff Le Penven et Rita Strohl. proposé par la Fondation Polignac Ker-Jean



TRIPHASE la jeune batteuse Anne Pacéo frappe, frotte, trotte sur les peaux et les cymbales, en trio mélodique et joyeux avec Joan Eche-Puig et Leonardo Montana.



PAMY MAMIE! un projet chorégraphique suivi d'un documentaire drôle et émouvant pour aborder un débat sur la maladie d'Alzheimer.

en partenariat avec France Alzheimer Morbihan & Le Pôle



VEN 5 FÉV | 20:30

UNE LABORIEUSE ENTREPRISE c'est l'histoire d'un couple... Trente ans de vie commune, d'habitudes, de petites joies, d'amour aussi, mais parfois il suffit d'un infime grain de sable.

compagnie le théâtre du miroir



CRÉATION

VEN 12 FÉV | 20:30

JAZZ ME A NEW SONG Peter Butler et Alain Bernard nous offre en quartet leur nouvel album, de nouveaux standards du swing, dont une écrite par des collégiens de Guidel !



HUMOUR

DIM 28 FÉV | 17:00

BEN c'est un véritable ovni croquant ses contemporains avec dérision ! Ben a un humour délicieusement absurde, sa présence et son élégance en imposent.



HISTOIRES D'ART !

L'art vous laisse perplexe ? Nous vous convions à découvrir les conférences animées par Anne-Marie Chiron.

► un mardi par mois de 18:00 à 19:30 cf. calendrier



MAR 2 MAR | 18:00

EXPOSITION / 23 JOURS SUR L'ÎLE

Yann Queffelec a passé un mois, au coeur de l'hiver, sur l'archipel des Glénan. Avec cette exposition de peintures et un documentaire, il nous montre l'invisible...



ÉVÈNEMENT

VEN 5 MAR | 20:30

CHANSONS SOUS LES BOMBES

Guillaume de Chassy, Daniel Yvinec et André Minvielle (acc. Lionel Suarez) s'emparent de la chanson française des années 30 à 50 et lui donne une nouvelle force, pleine d'émotion...



CRÉATION

VEN 12 MAR | 20:30

NOVECENTO : PIANISTE un nouveau-né abandonné sur un paquebot y grandira et deviendra un pianiste virtuose, sans mettre jamais pied à terre... un récit bouleversant.

compagnie théâtre bleu



EN FAMILLE

MAR 23 MAR | 20:30

TIRE LA BOBINETTE un ciné-concert à partir de 3 ans en compagnie de Koko le clown pour redécouvrir en famille les débuts du dessin animé !

cie marmouzic



ÉVÈNEMENT

VEN 2 AVR | 20:30

DAVID LINX & DIEDERIK WISSELS QUARTET un concert unique en Bretagne du vocaliste le plus talentueux et doué de la scène européenne, un événement !

ET AUSSI...

9 JAN VOEUX DU MAIRE à 11:30

12 JAN HISTOIRES D'ART à 18:00

Pompeï, ou la vie reconstituée.
conférence d'Anne-Marie Chiron
renseignements à L'ESTRAN au 02 97 02 97 40

19 JAN ZOO

le groupe mythique de pop-rock-jazz qui accompagna Léo Ferré se reforme et donne son premier concert en avant-première à L'ESTRAN ! concert organisé par Puzzle Head, tarif unique 19 €, renseignements et billetterie à L'ESTRAN au 02 97 02 97 40.

28-29 JAN 1^{er} SALON DU TEMPS LIBRE AU PAYS DE LORIENT 10:00 à 19:00

organisé par Krystal Diffusion, entrée libre.

7 FÉV FEST DEIZH à 14:00

organisé par Ar Un Dro, entrée payante.
renseignements auprès de l'association au 06 81 85 55 06.

9 FÉV HISTOIRES D'ART à 18:00

L'art roman, ou la nature inspiratrice.
conférence d'Anne-Marie Chiron
renseignements à L'ESTRAN au 02 97 02 97 40

14 FÉV BAL à 14:40

organisé par l'association Roméo & Juliette avec l'orchestre Graffiti, entrée payante.

19 FÉV ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Caisse locale du Crédit Agricole.

22-26 FÉV STAGE DE THÉÂTRE

"Le monologue chez Beckett et Friel" animé par Jean Le Scouarnec, du Théâtre de l'Échange.

9 MAR HISTOIRES D'ART à 18:00

L'art celte, esthétique toujours vivante.
conférence d'Anne-Marie Chiron
renseignements à L'ESTRAN au 02 97 02 97 40.

13 MAR LES DÉBLOQUÉS DU FORT à 20:30

spectacle de théâtre organisé par l'association Rêves de Clown, entrée payante.

15 MAR BAL BRETON

au profit des élèves des écoles, organisé par l'USEP 56 en partenariat avec la Ville de Guidel.

16 MAR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Caisse locale du Crédit Mutuel de Bretagne.

26-27 MAR LES ARLEQUINS à 20:30

ateliers-théâtre des élèves du Collège Saint-Jean de Guidel.

30 MAR SPECTACLE D'ÉCOLE à 18:00

par les élèves de l'école maternelle de Polignac

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

02 97 02 97 40

ou adressez vos souhaits de réservation par courriel à reservation@lestran.net

Communauté d'Agglomération, la naïveté de nos représentants

Le 22-12-2008 le Conseil Communautaire de Cap Lorient a décidé de créer une nouvelle taxe sur les ménages. Notre groupe s'était opposé à toute nouvelle taxe surtout en cette période de crise où les ménages voient leur budget se réduire. Cette taxe, décidée dans la précipitation fin 2008, était justifiée comme un moyen de maintenir les investissements.

Quel raisonnement simpliste : on décide d'abord de trouver des finances sans annoncer pour quels projets structurants.

Le Président de Cap Lorient annonce une taxe de 15 euros. Nous en sommes déjà à près du double car répartis sur la taxe foncière et la taxe d'habitation.

Le Maire de Guidel, ainsi que deux de ses colistiers représentant la commune à Cap Lorient, ont voté pour

cette taxe, s'associant ainsi au vote des élus de gauche. Mr AUBERTIN souhaitait que cette taxe soit bien utilisée. Il n'a pas été déçu.

Lors du Conseil Communautaire du 18-09-2009, il a été décidé la création pour **24 millions d'euros** de la MAISON de L'INTERCOMMUNALITE. Immeuble qui était estimé en 2004 à **14 millions. Quelle inflation !** Surtout dans le contexte économique actuel. Les élus de Guidel ont essayé d'obtenir des explications auprès de la communauté sur ces coûts prohibitifs. On leur a répondu que Mr AUBERTIN était régulièrement informé sur le projet mais qu'a priori il n'a informé personne du Conseil Municipal.

Il semble donc que Cap Lorient fasse partie du domaine réservé du Maire de GUIDEL et qu'il a une vision différente de la notre sur l'utilisation optimale de nos impôts.

Jean- Pierre Fénelon, Michèle Guillaume,
Pierrick Le Dro
GUIDEL Qualité et Démocratie

Un huñvre 'm eus graet Conte pour un an nouveau

En décembre, à Copenhague, a retenti ... une sirène.

Et dans bien des endroits du monde, des gens se sont dits qu'il était possible de faire quelque chose pour notre bonne vieille terre et qu'ils allaient le faire.

A Gobenhavn betek porzh ar Pouldu. À Guidel, comme ailleurs, beaucoup s'interrogeaient, s'interpellaient, tout le monde aurait bien voulu s'y mettre, mais que faire ?

Ha neuze, petra 'zo bet graet get tud ar vro, en huñvre-se ? Alors qu'ont-ils fait, les gens de chez nous, dans ce rêve ? Et bien, ils ont cherché "l'Agenda 21". Ils ne le connaissaient pas vraiment, mais, ils savaient qu'avec lui ils pourraient faire quelque chose. Ils ont cherché longtemps et ils ont fini par le trouver coincé au fond d'un ordinateur, perdu sur le site internet de la commune.

A21 (c'est vite devenu son p'tit nom) A21 était tout amai-

gri, pâle et chiffonné d'avoir été enfermé longtemps. Alors, tous ensemble, femmes et hommes, jeunes et vieux, gens d'ici et venant d'ailleurs, en sabots ou souliers de vair, ils l'ont sorti de là, et ils l'ont remis sur pieds. Ils l'ont nourri de communication, d'économie durable, de protection des ressources, d'écologie et de solidarité, avec enthousiasme et conviction, et A21 était heureux que tout le monde s'occupe de lui.

Alors, ragaillard, il a pu partir remplir sa mission, 90 ans de travail, jusqu'à la fin du 21^{ème} siècle ...

Ba hon soñj, ne oant ket trist, tud Gwidel. Dans notre rêve, ils n'étaient pas tristes, les gens de Guidel, de voir A21 se mettre en route. D'ailleurs, ils allaient l'accompagner, ensemble, et veiller à ce que jamais il ne se laisse enfermer.

**Skipailh Gwidel Digor a heta deoc'h
huñvreoù ag ar re wellañ**

Bons rêves 2010 à tous de la part de
l'ensemble des membres de Guidel Ouvert
<http://guidel-ouvert.net>

Peut (beaucoup) mieux faire !

La création d'un Conseil Municipal Enfants (CME) figurait dans tous les programmes électoraux. Nous **approuvons la création d'un CME**, mais pas la manière dont celui-ci a été mis en place. Initié au printemps dernier, ce dossier n'a jamais été évoqué en commission municipale. **Alors que ce sujet devait faire consensus, l'équipe municipale a non seulement « omis » d'informer, mais surtout, n'a pas voulu associer l'ensemble du Conseil Municipal.** Apprendre son existence par la presse et être invités, quelques jours avant les élections, à tenir les bureaux de vote, c'est un peu cavalier ! Il n'était pas question, pour nous, de cautionner une telle démarche.

Tenter de faire croire, **dans un objectif purement partisan**, que l'opposition se désintéresse complètement de ce dossier pour s'en attribuer la seule paternité, c'est se moquer du monde. Nous l'avons dénoncé au Conseil Municipal du 24 novembre dernier.

Pour minimiser ce « petit ratage » supplémentaire, le Maire a reconnu que son équipe «était partie en boitant un peu». Drôle de leçon de démocratie pour nos enfants !

Maintenant, de façon constructive, il nous intéresse de travailler sur le mandat à donner à ce CME et sur les moyens associés.

Bref, comment faire pour que ce CME soit une instance d'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté ?

Autre sujet de mécontentement : **la gestion des finances municipales.** Une analyse rétrospective et une esquisse prospective des capacités financières de la ville nous ont été présentées en commission municipale. Il en ressort que **des choix budgétaires importants restent à définir.**

Les citoyens ont le droit de savoir ou l'équipe actuelle les amène. Cette équipe a peut être de mauvaises nouvelles à annoncer, cela ne la dispense pas de pratiquer la concertation, la transparence, la démocratie. Il est vrai qu'en ce domaine, il lui reste encore beaucoup à apprendre.

C'est maintenant, ensemble, à l'appui de tous les documents réglementaires que doit se préparer **le débat d'orientation budgétaire**, car **c'est un moment fort de la démocratie municipale.**

Enfin, nous présentons aux guideloises et guidelois nos Meilleurs Vœux pour cette année 2010.

Les élus PS et divers gauche :
Robert HENAUULT, Michelle DAVID et Maurice LE TEUFF.
Retrouvez nous sur <http://guidel parti-socialiste.fr>

Sœur Germaine THEBAUD

Après 50 années passées à Guidel, Sœur Germaine s'est retirée à la Maison de retraite du Bouetiez à Hennebont.

Sœur Germaine a vécu à Guidel la difficile période de 1939 à 1950 marquée notamment par la guerre, la destruction de Guidel lors des combats de « la Poche de Lorient », « l'exode », quittant Guidel avec les enfants réfugiés à l'école du Fauët, la réparation des multiples dégâts et le début de la reconstruction.

Puis, de 1970 à 2009, soit pendant 39 années, elle voit Guidel, commune rurale d'un peu plus de 3000 âmes, se développer pour devenir une ville de 10.000 habitants, en plein développement, tournée vers le tourisme, mais aussi les services, certaines activités industrielles, avec toujours une place importante pour l'agriculture.

Enseignante à l'école N.D. des Victoires de 1939 à 1950 puis de 1970 à 1982, soit au total pendant 23 ans, nombre de guidélois se souviennent de toute l'aide qu'elle leur a apporté notamment dans la préparation au Certificat d'études, examen important à l'époque.

En retraite de l'enseignement depuis 1982,

Soeur Germaine est restée, comme elle le souhaitait, à l'école N.D. des Victoires pour y assurer une présence religieuse, très appréciée, poursuivant en outre d'autres engagements, notamment au sein de la paroisse et de l'Association « Familles Rurales » de Guidel.

Très soucieuse d'autrui, Soeur Germaine a donné beaucoup de son temps pour visiter des personnes âgées comme de nombreux malades, qui, tous, ont pour elle estime et affection.

C'est ainsi que ce 13 décembre, elle était fêtée par l'école N. D. des Victoires, plusieurs associations, la paroisse, et bien sûr par la Ville de GUIDEL : le Maire François Aubertin lui a remis la Médaille de notre cité en signe de reconnaissance.



André LAPARLIÈRE

garde
nature
bénévole

La réserve régionale du Loch s'étend sur plus de 80 hectares. Propriété de la Fondation pour les habitats naturels et la chasse, elle est gérée par la Fédération Départementale de la chasse, qui y a délégué un animateur, Jean-Pierre PICHARD.

Mais, seul, il ne pouvait assurer la surveillance de ce vaste espace.

Il peut compter sur l'aide, depuis 14 ans, d'un bénévole, André LAPARLIÈRE.

Après un contrat de 5 ans dans les parachutistes, qui l'a conduit en Extrême Orient puis en Afrique du Nord, et une longue carrière dans le bâtiment, ce retraité actif de 75 ans se rend 3 fois par jour sur le site, pour vérifier le bon état des clôtures électriques et des observatoires de la faune, la bonne santé des poneys et des bœufs, faire le petit entretien.

Sans lui le Loch ne serait pas ce qu'il est !



Directeur de la publication : François AUBERTIN

Rédacteur en chef : Jean-Pierre LESSELIN

Photos : Mairie de Guidel, D. BERNARD, P. TOUREILLE, P. DANSE,

Fondation Kerjean Polignac, C. LECOMTE, P. SERGENT METEO SONGS ATELIER JAZZARIUM

Conception maquette-impression : Imprimerie Basse Bretagne

Imprimé sur papier
100% recyclé
Paper 100% adaozet

Echos du Point Multimédia



Benjamin, Jordan, Thomas, Guillaume, Mathieu de gauche à droite sur la photo

Trophée Cyber

Le Point Multimédia, a organisé, le mercredi 28 octobre, l'étape qualificative pour la première édition sur le jeu trackmania nation forever. Cette année, 28 villes et communes ont, durant tout le mois d'octobre, proposé dans les cyber-communes et espaces jeunes un tournoi sur « Trackmania nations forever ». Les lauréats ont obtenu leur participation au grand tournoi du festival des jeux vidéos à Brest le vendredi 30 octobre.

Mathieu le Moal a gagné sa place pour la compétition au festival des jeux vidéo à Brest. Il n'est pas arrivé vainqueur, mais il est prêt à renouveler le défi l'année prochaine. Sur les 5 participants, 3 d'entre eux sont allés au festival à Brest le 30 octobre et ont pu voir de nombreuses démonstrations de jeu.

(Benjamin, Jordan, Thomas, Guillaume, Mathieu: de gauche à droite sur la photo).

Echange via la webcam...

Semaine bleue

Echange via la webcam entre les résidents de la MAPA et les élèves de moyenne section de l'Ecole Polignac

L'animatrice du Point multimédia, est intervenue, vendredi 23 octobre 2009, à la Maison d'accueil pour personnes âgées (Mapa) pour proposer aux résidents une animation un peu particulière. Ils ont communiqué, via des ordinateurs, avec les élèves de moyenne section l'école maternelle de

Polignac. L'expérience a été un grand moment pour les pensionnaires. Par l'intermédiaire de PC, de webcam et de haut-parleurs installés à la mairie, les anciens ont pu voir et écouter les chants, danses et poésies préparés spécialement en classe par les élèves. Pour terminer la séance, Mireille Perron a montré aux résidents quelques applications possibles avec un ordinateur et une



connexion internet. «Cela permettra de continuer à avoir des nouvelles de nos jeunes correspondants, qui viendront partager un goûter ici, à l'occasion des fêtes de fin d'année» et échangeront des messages via l'ordinateur tout le long de l'année, ajoutait Myriam Postollec, directrice de la résidence Saint-Maurice.



20^e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

Des clés usb ont été remises aux classes des écoles de Guidel par Albert Soubigou, correspondant dans le Morbihan et Sud Finistère, de la défenseure des enfants. Ces clés usb contiennent un clip vidéo tourné au parc Chevassu de Lorient avec des enfants des différentes communes de Cap Lorient. On y retrouve aussi 12 des droits fondamentaux des enfants, une bibliographie, une liste d'adresses d'associations ou de lieux d'écoute pour les enfants et les ados.

COUP DE TORCHON : un 20^{ème} anniversaire en gâité

Une mise en scène très réussie, des décors qui accrochent l'œil et permettent un rythme soutenu, des acteurs – aux visages bien connus – très bons, avec « Le ravissement d'Adèle », la troupe COUP DE TORCHON étend son répertoire et son registre, donnant un spectacle qui a aussi ravi tant les spectateurs (salle de L'ESTRAN comble à chacune des 5 représentations), que l'auteur Rémi de VOS présent le 20 novembre et qui, après avoir beaucoup ri pendant la pièce, est monté sur scène féliciter la troupe.

La Troupe présentait en outre une exposition de ses 20 années de passion théâtrale.

A cette occasion, le Maire François Aubertin a remis la médaille de la Ville à Hélène Sagnet, présidente de l'association depuis sa création.





Le Téléthon

6500 euro, c'est le résultat final du Téléthon Guidelois, organisé les 4 et 5 décembre dernier par la coordination locale avec la participation de nombreuses associations. Un bilan satisfaisant compte tenu des conditions peu favorables. Le programme était cette année riche et varié, avec des animations pour tout public dans la journée: tir à l'arc, randonnée à pied ou en roller, parcours de motricité, etc... Le week-end s'est achevé par une belle soirée aux couleurs du far-west avec des démonstrations de danses latines et de country entraînant rapidement le public sur la piste. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau défi contre la maladie.

Animations de Noël

Mat'lots du vent

Le marché du dimanche 20 décembre a été animé par les chants de marins des Mat'lots du vent, en même temps qu'étaient offerts par la municipalité vin et chocolats chauds, et café.



Evènements à venir

JANVIER

- 09 L'ESTRAN : Vœux du Maire
- 12 L'ESTRAN - Histoires d'Art : Pompéi ou la vie reconstituée
- 13 Salle de Kerprat : Don du sang
- 16 L'ESTRAN : Théâtre Cie Nelly Daviaud dans une pièce de Jean Marsan "Le noir te va si bien"
- 23 Villeneuve-Ellé : Stage de Kig A Farz organisé par l'association Ar Un Dro
- 26 Espace Avalon, à la Médiathèque : Heure du conte
- 29 Salle de Kerprat : Loto organisé par la Guidéloise Basket
- 30 Espace Avalon, à la Médiathèque : "Conte en liberté" - Univers fantastique et coloré du conteur Daniel L'Homond
- 30 Salle de Kerprat : Repas crêpes et Fest Noz organisé par l'association Div Yezh

FEVRIER

- 06 Espace Avalon, à la Médiathèque : Intermède musical
- 06 Villeneuve-Ellé : Stage d'initiation de fabrication de crêpes organisé par l'association Ar Un Dro
- 06 Salle de Kerprat : Loto organisé par l'Amicale des employés communaux
- 07 L'ESTRAN : Fest deiz organisé par l'association Ar Un Dro
- 09 L'ESTRAN - Histoires d'Art : L'art roman, ou la nature inspiratrice

- 12 Salle de Kerprat : Loto organisé par l'association le Groupe Athlétique Guidélois
- 13-14 Salle de Kerprat : Troc et Puces organisé par l'association La Marée Festive
- 14 L'ESTRAN : Après-midi dansant organisé par l'association Roméo et Juliette
- 23 Espace Avalon, à la Médiathèque : Heure du conte
- 28 Salle de Kerprat : 13ème Foire à la photo organisé par l'association Sensibilité photo

MARS

- 06 Salle de Kerprat : Forum "Apprendre un métier"
- 09 L'ESTRAN - Histoires d'Art : L'art celte, esthétique toujours vivante
- 14 Salle de Kerprat : Elections régionales
- 17 Salle de Kerprat : Don du sang
- 19 Esplanade des Combattants : Cérémonie commémorative
- 20 Villeneuve-Ellé : Stage de perfectionnement de fabrication de crêpes organisé par l'association Ar Un Dro
- 21 Salle de Kerprat : Elections régionales
- 26-27-28 L'ESTRAN : Représentations théâtrales des Arlequins
- 27 Salle de Kerprat : Loto organisé par la Guidéloise Foot
- 30 Espace Avalon, à la Médiathèque : Heure du conte
- 31 Espace Avalon, à la Médiathèque : Intermède musical

Zoo (tribute)

Concert exceptionnel à L'ESTRAN le 19 janvier

Presque 40 ans après leur séparation, le groupe de pop-jazz ZOO qui accompagna Léo Ferré se reforme à Guidel avec les membres d'origine restés fidèles au groupe, complétés de musiciens réputés et inconditionnels de ZOO depuis la première heure pour un concert exceptionnel, avec pour invité le chanteur Murray Head.

Ceux qui côtoyèrent Pink Floyd et Frank Zappa, jouèrent pour Eddy Mitchell ou partagèrent l'affiche avec Charlie Mingus dans des clubs londoniens seront à L'ESTRAN pour un concert unique dans l'Ouest avant leur grand rendez-vous parisien à la Bastille.

Le concert sera enregistré pour un « live » intitulé « épisode 1 ».

Mardi 19 janvier, 19:30

Concert produit par Puzzle Head, en partenariat avec L'ESTRAN.

billetterie manuelle non placée à tarif unique (19 €) disponible à L'ESTRAN (par chèque uniquement) et vente internet disponible dans les réseaux Digitick, TicketNet et Fnac.



Les Arlequins · 25 ans !

L'atelier de théâtre « **Les Arlequins** » du Collège Saint Jean, créé en 1986 par Hélène Sagnet et Annette Le Vély, fête ses 25 ans en mars, et sera sur scène à L'ESTRAN les vendredi 26 et samedi 27 mars à 20 h 30.

Au programme de ce « **THÉÂTRE EN FÊTE** » :

- **Histoire d'œuf**, de Christian Palustran. Fantaisie débridée, satire sociale et conte philosophique,
- **Film à l'italienne**, comédie,
- **Echec à la banque**, comédie,
- **Squat'Le banc**, pièce qui croque la vie des collégiens et lycéens à l'heure de la récré,
- **Les Madeleines**, d'Armel Mandart, jouées par une dizaine d'ainées qui ne sont plus au collège, mais se retrouvent pour cette occasion.

Ne pas manquer ! Il y aura de l'ambiance !



« quelques Arlequins, en 2009, lors des Rencontres théâtrales départementales de l'enseignement catholique du Morbihan à Arradon.

Dis-moi ta peur

Pour leur création à GUIDEL, qui sera intitulée « **Dis-moi ta peur** », Erika Vandelet et Jean Le Scouarnec, directeurs artistiques du **Théâtre de l'Echange** - compagnie associée à L'ESTRAN - , souhaitent **une participation active du public**.

C'est ainsi que des **BOITES AUX LETTRES** réalisées par les élèves de la classe terminale Bac Pro du Lycée Saint Joseph de Lorient, effectuent un périple dans les communes du Pays de Lorient

A l'issue de cette « tournée postale », les témoignages seront collectés et associés à des textes commandés à plusieurs auteurs, dont **Ricardo Monserrat** et **Joël Jouanneau**, puis donneront lieu à un dépouillement théâtral.

L'enjeu est de porter un regard sur notre rapport au monde d'aujourd'hui.

Alors, n'hésitez pas à participer à cette aventure proposée par

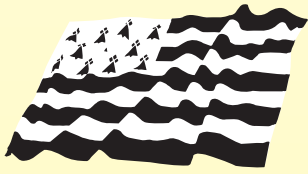
le **Théâtre de l'Echange**, en faisant partager vos peurs.

Une boîte aux lettres est à votre disposition à L'ESTRAN.

* Par le Théâtre de l'Echange, la saison dernière :

« Le jeu de l'Amour et du Hasard » de Marivaux, et un stage de théâtre. Et déjà cette saison : « Le joueur de flûte de Hamelin » le 23 octobre, et une lecture publique ce 18 décembre en prélude à une pièce de théâtre bouleversante jouée par la Cie La part des anges, « Lettres de l'intérieur ».





Toponymie

Tous les villages ont un nom, c'est bien connu. Mais ils ne sont pas les seuls concernés, car cela vaut également pour toutes les parcelles du cadastre. De nos jours on ne les désigne plus que par des numéros.

Mais dans le cadastre de Guidel réalisé au début du XIX^{ème} siècle, on retrouve pour chaque « pièce de terre » ou « pezh-hiad douar », une dénomination précise, très majoritairement en breton, qui renseigne sur la nature du terrain, ou l'usage qui en est fait, ou encore la forme de la parcelle, etc.

Voici quelques termes qui reviennent souvent.

Prad désigne le pré, la prairie : c'est donc une parcelle destinée au pâturage. Le pluriel est **pradoù** et le diminutif **pradig**. Une prairie destinée à la croissance de l'herbe afin d'y faire une coupe de foin s'appelle « **prad foenn** ».

Lorsque la prairie se trouve en bord de rivière ou de zone humide et que de ce fait on a la possibilité de l'irriguer régulièrement, on y obtiendra une herbe particulièrement tendre, ou **flour** en breton. Ce genre de champ porte alors le nom de **flourenn**.

Un champ en général est désigné par **maez** : dans ce cas il

s'agit plutôt d'un champ ouvert. La désignation de la campagne en est dérivée puisque l'on dit « ar maezoù ». On a la même relation entre « champ » et « la campagne » (ou « la campagne » !) qu'entre « maez » et « ar maezoù ».

Un champ clos, c'est à dire entouré de talus et/ou de haies, se dira **park** ou aussi **kloz**.

Le mot maez est une spécificité locale : à l'origine, il s'agit le plus souvent d'une vaste parcelle, en généralement inculte, qui a pu être par la suite divisée entre plusieurs usagers. La variante **marez** existe aussi dans les environs.

La présence de l'eau se reconnaît dans certains toponymes. Le terme **gwern**, ou **ar wern** avec l'article, est très employé et donne l'idée générale de zone humide. Il s'applique souvent à des prairies humides, voire marécageuses.

Certains termes peuvent renseigner sur la forme ou la taille d'une parcelle : **steudenn** est un champ allongé, **park tric'horn** désigne le champ triangulaire, **lodenn vihan** est un petit lopin, tandis que **park bras** est un grand champ.

Nous continuerons la ballade à travers champs, ou **a-dreus karter**, dans un prochain numéro...

S. Le Bozec
Ar-un-dro e Gwidel



Serge LE BOZEC nous raconte en breton un conte de Noël

Barv an Tad Nedeleg

« Tad Nedeleg ! , a huchas unan doc'h an noziganed en ur zigoriñ dor ar gamb ma kouske ar paotr kozh. Dihunita ta, 'ba miz Kerzu emamp ! Ema ret deoc'h soñjal bout prest ... »

– Petra ? Dija ? , a lâras an Tad Nedeleg en ur vazailhat ... »

– Savit ta, a respontas ar lutun, a hent arall ne voc'h ket prest a-benn gober troiad ar chiminaloù. Soñjit ta : red eo naetaat ho mantell vras, ledañ koar ar ho potoù, tolpañ ho kirvi-erc'h, digoriñ lizheroù an holl vugale o deus skrivet deoc'h, pakañ ar profoù, kargañ ho stlejell ... »

– Aiaouata ! , a lâras an Tad Nedeleg en ur zont ba maez doc'h e wele get poan. Nag a labour ! Ken dous e oa edan ar lañjerioù ... »

– Kourajit, Tad Nedeleg, degaset em eus kafe tomm-mat deoc'h ... »

Evet en deus paotr Nedeleg e vannig kafe fonnapl, ha eñv da vont trema an armener m'ema rañjet e draoù. Tennañ a ras 'ba'r maez ur vantell chifet ha heuzoù goloet get huan, hag o roas d'an nozigan.

« Diwallit ma vo direbec'h ma dilhad. E kehit-se, eh in da glask ma c'hirvi-erc'h hag e lenninn ma lizheroù ... »

Epad dezioù ha dezioù e voe birvidigezh en neñv. Da noz Nedeleg e yas mestr an noziganed da welet an Tad Nedeleg. Eñv a sikouras ar paotr kozh da wiskañ e vantell, e heuzoù, hag ar-lerc'h bout kilet un tammig e lâras dezhoñ :

« - Troit ho kein ... N'eo ket vil, N'eo ket vil ! , a lâras ar lutun en ur vont ar e zaoulin evit kempenn ur pleg doc'h ar vantell, e-raok krapañ ba'n ur gadoer da guzhat ur guchennig blev a zae 'ba maez ar boned ... Seblantout a ra pep tra bout a feson ... N'eus ket namaet ho parv a zo re hir, er blez-mañ arve, d'am soñj-me ... »

– C'hwia a gava genoc'h ? , a c'houlennas an Tad Nedeleg, ar-un-dro teurel ur sell 'ba'r milouer ... »

– Ya, ken hir ma c'hellahec'h kouezhel ar-lerc'h bout kerzhet arnezhoñ. A-zibaoe mizioù ha mizioù n'ho peus ket razhet ho parv ... N'eo ket gwall sirius. Ne seblanta ket bout kempennet. Gortait ... »

Ur pennadig amzer ar-lerc'h e taas endro get sizailhoù 'ba e zaouarn, e lakas an Tad Nedeleg en ur gamoulen hag e krogas da droc'hañ e varv dousigoù ... Miliadoù a vlevennoù-barv a nijas 'ba'n neñv doc'h tu, dirak daoulagad an noziganed tolpet da sellet doc'h ar burzhud-se.

Ar an douar, d'ar memes poulsad, e oa ur paotr bihan, ha ne zae ket da benn a gousket, a ziskarte ridev e gamb. A daol trumm e voe bamet e welet ar pluñvennoù-erc'h kentañ e tarnijal 'ba'n noz hag e c'holoñ ar maezoù ... Ur minc'hoarzh a zaas ar e vuzelloù. Neuze e c'hallipas da zihun e c'hoar.

« Awena, dait da welet. Na bravat eo : erc'h a ra ! Du-hont, 'ba'r lein emant e troc'hañ barv an Tad Nedeleg moarvat ... »

Kabidan : kement-se a dalv eh arrivay hennezh kent pell. Damp da gousket endro d'en gortoz ... »

Texte en breton de Serge Le Bozec, Ar-un-dro e Gwidel, d'après une histoire traditionnelle.

La barbe du père Noël

« Père Noël ! s'écria le chef des lutins en ouvrant la porte de la chambre où dormait le vieux bonhomme. Réveillez-vous, nous sommes au mois de décembre. Il faut songer à vous préparer... »

- Quoi ? Déjà ! fit le père Noël en bâillant...

– Levez-vous, reprit le lutin, sinon vous ne serez pas prêt à temps pour faire la tournée des cheminées. Pensez, il faut nettoyer votre grand manteau, cirer vos bottes, rassembler vos rennes, ouvrir les lettres de tous les enfants qui vous ont écrit, emballer les cadeaux, charger votre traîneau...

– Oh là là ! dit le père Noël en quittant péniblement son lit. Quel travail ! Il faisait si bon sous les couvertures...

- Courage, père Noël, je vous ai apporté du café bien chaud... »

Le père Noël but rapidement son café, puis se dirigea vers l'armoire dans laquelle étaient rangées ses affaires. Il en sortit un manteau tout chiffonné et des bottes pleines de poussière, qu'il tendit au lutin.

« Des bottes de ce que ma tenue soit impeccable. Pendant ce temps, je vais à la recherche de mes rennes et lire mon courrier... »

Durant des jours et des jours, une grande activité régna alors dans le ciel. La nuit de Noël, le chef des lutins retourna voir le père Noël. Il aida celui-ci à endosser son manteau, à enfiler ses bottes, puis reculant de quelques pas, il lui dit : - Tournez-vous... Pas mal, pas mal ! ajouta-t-il en s'agenouillant pour arranger un pli du manteau, avant de grimper sur une chaise pour dissimuler une mèche de cheveux qui dépassait du bonnet du père Noël...

Tout me semble parfait... Il n'y a que votre barbe qui, cette année encore, me semble bien trop longue... - Tu crois ? interrogea le père Noël en jetant un coup d'œil dans son miroir... - Oui, si longue même que vous risquez de tomber en marchant dessus. Ça doit faire des mois et des mois que vous ne vous êtes pas rasé... Ce n'est pas très sérieux. Ça ne fait pas très soigné. Ne bougez pas...

Il revint quelques minutes plus tard avec une grande paire de ciseaux, installa le père Noël sur un fauteuil de nuages, et commença à couper très délicatement sa barbe... Des millions de petits poils blancs s'envolèrent aussitôt dans le ciel, sous les yeux amusés des lutins qui s'étaient rassemblés pour assister au spectacle.

Sur la terre, au même instant, un petit garçon qui n'arrivait pas à s'endormir, écarta les rideaux de sa chambre. Soudain, il aperçut, émerveillé, les premiers flocons voltiger dans la nuit et recouvrir peu à peu la campagne... Un sourire apparut sur ses lèvres. Il se précipita pour réveiller sa sœur.

« Awena viens voir. C'est magnifique : il neige ! Là-haut on est sans doute en train de couper la barbe du père Noël... Chouette : ça signifie qu'il va venir bientôt. Recouchons-nous pour l'attendre... »

NAISSANCES

LE POGAM Rayan	4 septembre
LAFAURE Nathan	11 septembre
GUYADER Yoann	12 septembre
LAPORTE Kylan	14 septembre
COÉFFIC Lia	17 septembre
LE CRUGUEL Pauline	18 septembre
HOUARNER Timothé	25 septembre
THOMAS Angèle	28 septembre
SALUDEN - LE GOT Louison	2 octobre
LE GRUMELEC Leann	14 octobre



LE CLANCHE Ethan	14 octobre
LE GUERNEVE Yaëlle	16 octobre
JORIS Jeanne	21 octobre
LE COROLLER Liam	23 octobre
LOMBARDO Emy	27 octobre
HURTECAM Elio	28 octobre
BECHT Mathéo	13 novembre
GICQUEL Esteban	20 novembre
RAMARIAVELO Timéo	22 novembre
JAVOISE Clara	23 novembre
TANNIOU Hugo	26 novembre

PARRAINAGE CIVIL

QUERE Gwendal 10 octobre



MARIAGES

ZOPFMANN Luc et DUBOC Véronique 17 octobre

LE PEN Tony et LABOUHEURE Stéphanie 31 octobre

DECES

DEVALLEE Gérard	15 septembre
PEYRAN née LE COTONNEC Odette	19 septembre
HEBERT Jean-Paul	23 septembre
PRIMA Gérard	07 octobre
DOUSSAL Frédéric	31 octobre
MOUGEOT née AUBINEAU Jeannine	1 ^{er} novembre

DELGRANGE née LE GUEN Simone	10 novembre
POGAM née LE QUINTREC Marie-Louise	11 novembre
DE ROECK Jean-Yves	15 novembre
KERVINIO née DREANO	26 novembre
LE GUEN née LE CARQUET Madeleine	28 novembre

GARMOR Garde Médicale Ouest Rade

**le 15 reste
réservé aux
situations
d'urgence**

GARMOR, association loi 1901, nous informe de l'ouverture depuis le 4 janvier 2010, dans les locaux de la **Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient**, rue Robert de la Croix à Lorient, d'une **Maison Médicale de Garde (MMG)** pour les secteurs de **GUIDEL**, Lorient, Larmor Plage, Ploemeur, Gestel et Quéven.

Cette **Maison Médicale de Garde**, a vocation à répondre aux demandes de soins non-programmés, non-urgents, après régulation par le CRRAL-C15 de Vannes (dans la mesure du possible), sur les tranches horaires suivantes :

- en soirées de semaine : de 20 h à 24 h
- les WE : le samedi de 14 h à 24 h ;
les dimanches de 8 h à 24 h
- les fériés comme les dimanches.

Une soixantaine de médecins généralistes volontaires des différentes communes assureront le

tour de garde.

Cette **Maison Médicale de Garde** abolit et remplace les gardes en cabinet médical. Elle fonctionnera de façon complémentaire avec les structures existantes : Service d'Accueil des Urgences de l'Hôpital, SMUR, et Association SOS médecin.

En pratique : en cas de besoin d'un avis médical ou d'une consultation, les résidents des six communes, **notamment de GUIDEL**, devront composer le numéro de la régulation départementale : **02 97 68 42 42**.

Le médecin régulateur orientera alors si besoin le patient vers la permanence de la **Maison Médicale de Garde (MMG)**.

Le 15 reste réservé aux situations semblant engager le pronostic vital.

ESPACE AVALON

ANIMATIONS A VENIR

JANVIER

Du 8 au 23

Exposition des œuvres des adultes de l'association "Objectif Peinture"

Mardi 26 à 17h00

Heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans – *Entrée libre*

Samedi 30 à 15h00

"Conte en liberté", dans le cadre des rencontres d'hiver de Racont'art, invite le public à découvrir l'univers fantastique et coloré du conteur Daniel L'Homond.

Entrée libre – Tout public à partir de 10 ans

FEVRIER

★ **samedi 6 à 15h00**

Intermède musical "Musique classique"

Sébastien Taillard	accordéon
Adèle Chevillard	violin
Paul Manœuvrier	guitare
Guillaume Juerkievicz	contrebasse
Ellen Pelé	piano

interpréteront



- ♪ Primavera porteña, Piazzolla, (quintet)
- ♪ Verano porteño, Piazzolla, (quintet)
- ♪ Etude sur un thème de Piazzolla (accordéon seul)
- ♪ Angelis night club 1960, extrait de l'Histoire du Tango, Piazzolla, (violin, piano)
- ♪ Concierto para quinteto, Piazzolla, (quintet)
- ♪ Tango en skaï, Roland Dyens, (guitare seule)
- ♪ Danza de la moza donosa, Alberto Ginastera, (piano seul)



Du 9 au 27

Exposition "Les Passiflore" réalisée par la bibliothèque municipale de Landivisiau

mardi 23 à 17h00

Heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans – *Entrée libre*

"Les Passiflore"



MARS

Du 5 au 27

Exposition "L'univers poétique d'Alain Jégou" réalisée par la médiathèque municipale de Quimperlé. Elle invite à découvrir l'homme et son univers qui sont indissociables de sa poésie

mardi 30 à 17h00

Heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans – *Entrée libre*

mercredi 31 à 17h00

★ Intermède musical "Musique des Balkans" Fanfare Burek

Gaby Kerdoncuff	Trompette et bugle	Yves-Marie Berthou
François Martres	Saxophone	Tapan et derbouka
Guillaume Le Guern	Clarinettes	Emmanuel Martres Héliçon
Lionel Mauguen	Banjo, Saz et Guitare	

La création de la Fanfare Burek remonte au mois d'août 2004, lors du Festival Prijateljstva de Gorazde en Bosnie-Herzégovine

Le parcours de la fanfare est nettement influencé par les styles musicaux et danses de Serbie, Macédoine ou encore de Thrace Turque

On retrouve dans la musique de Burek le son cuivré, les rythmes endiablés aux mesures composées, l'ambiance totalement délurée de la musique des films d'Emir Kusturica



★ Cet intermède musical s'inscrit dans le cadre du partenariat de la Fondation Polignac Ker-Jean et de la médiathèque de Guidel dont l'objectif est de proposer régulièrement des rencontres entre les artistes et le public au sein de cet établissement.

SERVICES MAIRIE

↳ **Mairie** - 11, Place de Polignac
Directeur général des services : Arnaud GAREL
 Tél. 02 97 02 96 96 - Fax 02 97 65 09 36

Ouverte du : Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
 Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
 Samedi de 9h30 à 12h (permanence état-civil uniquement).

↳ **L'ESTRAN, salle de spectacles**

Directeur : Xavier LE JEUNE
 Allée de Kerprat - Tél. 02 97 02 97 40
 E-mail : accueil@lestran.net
 Site : www.lestran.net

Horaires de billetterie :

- Du mardi au vendredi de 16h à 18h
- Le mercredi jusque 20h
- Les jours de spectacles dès 14h

↳ **Médiathèque** - Espace Avalon - Place Le Montagner

Responsable : Marie-Hélène PINI
 Tél. 02 97 65 05 30 - Fax 02 97 65 31 40
 E-mail : public@mediathequeguidel.com

Horaires du 03/07 au 29/08 inclus : mardi 9h/12h30-15h/18h -
 • mercredi, vendredi et samedi 9h/12h30
Horaires à partir du 01/09 :
 • Mardi et vendredi de 15h à 18h
 • Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 • Jeudi : accueil de groupes sur rendez-vous
 • Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

↳ **Point multimédia**

Espace Avalon - Place Le Montagner
Responsable : Mireille PERRON
 Tél. 02 97 65 06 61 - Fax 02 97 65 31 40
 E-mail : pmm.guidel@wanadoo.fr

Horaires des mois de juillet et août :

- Mardi de 10h00 à 12h30 et de 15h à 18h30
- Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 15h à 18h30
- Vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h30 - Cours sur RV

↳ **Relais associatif**

Espace Avalon - Place Le Montagner
Responsable : Anne JINCHELEAU
 Tél. 02 97 65 09 98 - Fax 02 97 65 31 40
 E-mail : relais.associatif@guidel.com

- Lundi & mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi et samedi de 9h à 12h

↳ **Services techniques**

Z.I. des 5 Chemins - Tél. 02 97 65 01 92
Responsable : Alain LE ROMANCER
Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

SERVICES A L'ENFANCE, A LA JEUNESSE ET A L'AIDE SOCIALE

Allée de Kerprat - Tél. 02 97 02 96 90
Directrice : Denise HADO
 E-mail : ccas.guidel@wanadoo.fr
Accueil et administration : Marylou THIERRY, Sophie MARTIMORT

Heures d'ouverture au public :

- Lundi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi de 13h30 à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

↳ **Centre aéré "Saute Mouton"**

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement - ALSH)
 Maison des Jeunes - Espace Avalon
 Tél. 02 97 65 09 47 ou 06 08 80 49 32

Fonctionne le mercredi de 9h à 17h (période scolaire) et du lundi au vendredi (vacances scolaires). Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 19h
Inscriptions et infos : Maison des jeunes - Espace Avalon
En période scolaire : lundi 9h/12h et 13h30/17h - jeudi 8h30/12h et 13h30/16h -
 • le mercredi et pendant vacances scolaires : à la Villeneuve- Ellé (02 97 02 71 50)

↳ **Maison des Jeunes de 14 à 19 ans**

Espace Avalon - Tél. 02 97 65 09 47

- Ouvert les mercredi 14h à 18h - samedi de 14h à 16h30 pour les collégiens et 16h30/19h pour les plus âgés
- du lundi au vendredi de 14h à 18h (vacances scolaires)

↳ **Vac'actives** - Maison des jeunes - Espace Avalon
 Tél. 02 97 65 09 47 - Fax 02 97 02 75 44**Responsable : Eric OLSEM**

Escalade et Tir à l'arc le mercredi matin

- 6-8 ans (10h-11h) / 9-11 ans (11h-12h)

Permanences (hors vacances scolaires)

- lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h - jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Permanences (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 9h à 12h

Activités à la carte du lundi au vendredi (vacances scolaires)

↳ **Multi-accueil "Chat Perché"**

Espace Avalon - Place Le Montagner
Responsable : Annick LE CITOL
 Tél. 02 97 65 92 93 - Fax 02 97 65 31 40

E-mail : halte-garderie@wanadoo.fr

- Du lundi au vendredi de 8h à 18h sans interruption
- Heures de bureau : lundi et jeudi 8h30/11h30 - mardi 13h30/17h - vendredi 14h/17h

↳ **Relais assistantes maternelles (RAM)**

Espace Avalon - Place Le Montagner
Responsable : Catherine HEURTIER
 Tél. 02 97 65 34 17 - Fax 02 97 65 31 40

- Lundi 9h-12h et 13h30-17h30 (sans RV)
- Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30 (sur RV)
- Vendredi 9h-12h et 13h30-16h (sur RV)
- Matinée d'éveil le mardi et le vendredi de 9h à 12h à la Villeneuve-Ellé (sauf vacances scolaires)
- Découverte du livre le vendredi (1 fois/mois) à la médiathèque (sauf vacances scolaires)

↳ **Point Information Jeunesse (P.I.J.)**

Espace Avalon - Place Le Montagner
Responsable : Thérèse VOBMANN
 Tél. 02 97 65 34 05 - Fax 02 97 65 75 44
 E-mail : pij.guidel@wanadoo.fr

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

↳ **Mission locale des jeunes**

Responsable : Jean-Christophe JOËRG sur rv 02 97 65 37 48

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi (semaine paire) de 9h à 12h
- Mardi de 14h à 17h30

↳ **Point Accueil Emploi (PAE)**

Allée de Kerprat
Responsable : Valérie STEPHANO
 Tél. 02 97 65 33 73 - Fax 02 97 02 72 24
 E-mail : pae.guidel@wanadoo.fr

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h.

CCAS - Allée de Kerprat↳ **Assistants sociaux**

Mme Boudet : lundi, jeudi de 9h à 12h sur RV
Mme Pétilon : lundi de 13h30 à 17h sur RV

↳ **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

- vendredi de 10h à 12h

↳ **PMI**

Mme Bertoche : lundi et jeudi matin au 02 97 02 76 27 ou au 02 97 81 66 61

↳ **MAPA - Maison d'Accueil pour Personnes Agées**

Rue St Maurice - Tél. 02 97 65 93 30
Responsable : Myriam POSTOLLEC

AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS↳ **Déchetterie (Cap l'Orient)**

Route de Traourec - Tél. 02 97 65 30 01

- Ouverture : tous les après-midis : du lundi au samedi de 13h30 à 19h
- trois matinées : lundi et mercredi de 9h30 à 12h et samedi de 9h à 12h30

↳ **Office de tourisme**

9, rue Saint-Maurice - Tél. 02 97 84 78 00 - Fax 02 97 84 78 01
Responsable : Lorette ROBERT-ROCHER
 Site : www.lorient-tourisme.fr
 E-mail : guidel@lorient-tourisme.fr - Ouvert toute l'année

URGENCES

POLICE MUNICIPALE : 02 97 02 96 96

POMPIERS : composer le 18 ou le 02 97 65 98 07

SAMU 56 : composer le 15

GENDARMERIE : 02 97 32 61 17

MÉDECIN DE GARDE : en semaine de 20h à 8h
 du samedi 13h au lundi 8h

les jours fériés appelez le 02 97 68 42 42
 seulement en cas d'urgence vitale le 15 ou le 18